

A noter dans vos agendas le
**Formation ACV : Évaluez vos impacts
environnementaux le 18 septembre à Paris**

Réservez vos places dès maintenant :

contact@eco-conception.fr



A vos agendas

Le Parcours de formation

Devenez le responsable éco-conception dans votre entreprise !

Grâce au parcours de formation

- Session 3 : Le 18 septembre 2012 à Paris : **Évaluation des impacts environnementaux des produits et services (ACV)**

- Session 4 : le 11 octobre 2012 à Paris
Eco-marketing : les nouveaux enjeux du développement durable

Prix d'une session : 400 € HT pour les adhérents sinon 500 € HT

Formation éco-stratégie

Intégrez l'environnement comme un avantage concurrentiel clé dans votre stratégie

Le 25 septembre à Bordeaux en partenariat avec la CCI des Landes et la CCI de Bordeaux. (à partir de 250 € HT)

Atelier

Utilisation du **logiciel d'ACV GABI** le **25 septembre à Moirans** + Visite de l'entreprise Ski Rossignol. (à partir de 80 € Net de taxes)

Formation éco-conception Intra entreprise

Vous avez des besoins spécifiques en développement de produit ? Vous souhaitez entreprendre une stratégie verte ?

Demandez un devis

Une équipe d'experts est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet.

Contact : diarra.kane@eco-conception.fr

Pourquoi éco-concevoir vos emballages ?

Pour atteindre l'objectif « **75 % de recyclage des emballages ménagers** » fixé par le Grenelle de l'Environnement, Eco-Emballages fait évoluer son barème contributif en 2012. Il vise désormais à inciter les actions de prévention pour réduire les emballages à la source et développer leur recyclabilité.

Pour aider ses adhérents à mesurer le bilan environnemental de leurs actions, Eco-Emballages met à leur disposition un outil dédié, BEE (Bilan Environnemental des Emballages). Cet outil permet d'identifier des leviers d'éco-conception et de comparer différentes solutions d'emballage d'un point de vue environnemental.

Eco-Emballages fait aujourd'hui appel au Pôle Eco-Conception pour l'organisation d'ateliers découverte de l'éco-conception des emballages et de prise en main de l'outil BEE, au plus près de ses adhérents.

Le but de ces ateliers :

- Réduire vos coûts de matière première, production et logistique grâce à l'éco-conception
 - Progresser dans la stratégie environnementale grâce au nouveau Barème de contribution au Point Vert 2012
 - Améliorer la recyclabilité de vos emballages
 - Anticiper l'affichage environnemental
 - Diffuser les consignes de tri pour assurer une seconde vie à vos emballages
- Plusieurs ateliers prévus en 2012, suivant la répartition géographique d'Eco-Emballages en région :

→ **Mardi 11 Septembre 2012 à Rennes de 9h à 12h30 :**

Lieu : Union des Entreprises (35) 2 allée du Bâtiment 35016 Rennes

→ **Jeudi 13 Septembre 2012 à Strasbourg de 9h à 12h30**

Lieu : CCI de Strasbourg - 1 place Gutenberg 67000 Strasbourg

**Tarif : 80 €HT pour les adhérents du Pôle éco-conception et d'Eco-Emballages
150 €HT pour les non adhérents**

Documents fournis lors de l'atelier

- Support Powerpoint de l'atelier
- Guides Eco-Emballages (barème 2012, site déclaration, ...)
- Autres sources d'information : Guide CNE 2012, avis Cotrep, liste des perturbateurs...

Inscription : diarra.kane@eco-conception.fr

Le chiffre du mois : 1,4 tonne

C'est le poids, en tonne, de l'équivalent carbone (eq.CO2) contenu dans le panier de courses annuel de consommation courante de chaque Français.

Alimentation, boissons, produits de droguerie, de parfumerie et d'hygiène... c'est toutes nos courses courantes qui ont été passées au crible en 2009, dans une étude publiée par le Commissariat général au développement durable et financée par l'ADEME et le Ministère de l'écologie.

Télécharger le rapport d'étude : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/BAT_Point_Panier_carbone_BD_derniereVersion.pdf

Nouvelle Directive DEEE Adoptée par le Parlement européen

La directive sur les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques a désormais été votée par le Conseil européen. A partir de cet été les Etats membres auront alors 1an et demi pour transposer les nouvelles dispositions dans leur législation nationale.

Cette nouvelle directive a pour objectif, d'améliorer la collecte et le recyclage des DEEE et de simplifier le dispositif pour les producteurs.

Journée Interclustering : Carrefour de l'innovation « Euro'Dev »

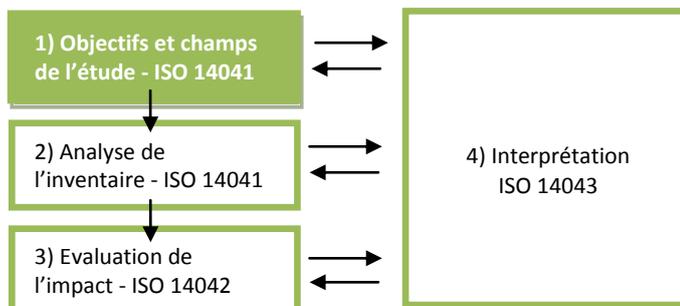
Le Réseau France Cluster organisera le 28 novembre 2012 à la Cité du Design une journée interclustering sur l'économie de la fonctionnalité. Tout au long de la journée des interventions sur le design, la coopération au niveau européen et les nouveaux modèles d'affaires sur lié à l'économie de la fonctionnalité.

Contact : paul2robert@dbmail.com

Définition du mois :

Définir les objectifs et champs d'étude d'une Analyse du Cycle de Vie

Une ACV comporte 4 phases, la définition des objectifs et du champ de l'étude, l'inventaire, l'évaluation de l'impact, et l'interprétation. Aujourd'hui nous allons nous intéresser à la première phase qui sert à décrire l'étude, ses objectifs et son champ d'application. Mais elle détermine aussi plusieurs éléments importants tels que la fonction du système, l'unité fonctionnelle et les limites du système.



La première étape de définition des objectifs et du système permet de poser le problème et d'établir un contexte, Quelle application ?, Pourquoi ?, Pour qui ?, Quels sont les limites du champ de l'étude ?, et Quels sont les acteurs ?

L'ACV peut avoir plusieurs applications selon le public visé, par exemple :

- o L'information sur un produit existant
- o La réglementation d'un produit
- o Le développement de nouveaux produits
- o Et l'élaboration de stratégies politiques

Le choix de l'application dépend du public visé, il peut être le consommateur, le producteur ou le gouvernement, cependant les motivations de chacun sont diverses.

En ce qui concerne le champ de l'étude plusieurs paramètres tel que le système de produits à étudier, les fonctions du système et l'unité fonctionnelle sont doivent être établis, le champ de l'étude doit être suffisamment bien défini pour garantir la compatibilité avec l'objectif défini.

N'oublions pas que l'ACV est une démarche itérative, il est donc nécessaire de modifier le champ de l'étude au cours de l'analyse lorsque des informations supplémentaires sont recueillies.

Pour plus de détail nous vous recommandons cette ouvrage « analyse du cycle de vie comprendre et réaliser un écobilan (Olivier Jolliet, Myriam Saadé, Pierre Crettaz, Shanna Shaked) » qui développe très bien le mode de définition d'un champ d'étude donné et ces différents paramètres, de plus il dispose de plusieurs exemples intéressants.

Vous pouvez aussi consulter les différents rapports d'ACV mis à disposition sur le site internet du pôle éco-conception dans la rubrique évaluation environnementale et ACV :

<http://www.eco-conception.fr/ressources/fonds-documentaire/outils-et-methodes/1-evaluation-environnementale-et-acv.html>

Source : NF EN ISO 14040 ; analyse du cycle de vie comprendre et réaliser un écobilan (Olivier Jolliet, Myriam Saadé, Pierre Crettaz, Shanna Shaked).

Bilan après 5 ans de Reach (l'UIC)

Le règlement européen Reach est entré en vigueur le 1er juin 2007. A l'occasion de cet anniversaire, l'Union des industries chimiques (UIC) a présenté, le 29 mai, le bilan de l'application de cette réglementation sur la gestion des produits chimiques. L'UIC évoque la «surenchère» des ONG pour étendre la liste des substances soumises à autorisation/restriction c'est-à-dire inscrites à l'annexe 14 du règlement.

DEEE professionnels cela se précise

La filière consacrée aux déchets d'équipements électriques et électroniques professionnels est modifiée par la publication, au Journal officiel du 16 juin, d'un arrêté précisant le cahier des charges des éco-organismes. Ce nouveau texte, est en vigueur depuis le 1er juillet.

Eco-Emballages facilite le geste de tri

Eco-Emballages propose de nouveaux pictogrammes facilitant le geste de tri des emballages par les citoyens. Les producteurs qui les adoptent sur leurs produits peuvent ainsi bénéficier d'une réduction de 2% sur le montant de leur cotisation annuelle versée à l'éco-organisme.



Plus d'informations :

<http://www.ecoemballages.fr/>

73 alternatives aux Bisphénol A



L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (Anses) a publié une note relative aux résultats de l'appel à contribution concernant la substitution du bisphénol A. Cet appel était destiné à recueillir des informations concernant les produits de substitution du BPA et si possible des données relatives à leur innocuité et leur efficacité. Il a été conduit à la suite de la publication de deux premiers

rapports (septembre 2011) relatifs aux effets du BPA et des ses usages. Rapports qui ont permis de mettre en évidence des effets avérés chez l'animal et suspectés chez l'homme même à faibles doses d'expositions, et pourraient dépendre des différentes phases de développement de l'individu (population les plus sensibles : nourrissons, jeunes enfants, femmes enceintes et allaitantes).

A l'issue de cette consultation, l'Anses a reçu une vingtaine de réponses dont 9 concernaient la substitution du PBA, et 9 autres un rapport sur les effets sanitaires du BPA.



La recherche d'alternative du BPA a été conduite suivant 3 axes :

- l'appel à contributions
- la veille bibliographique
- les entretiens téléphoniques avec des industriels hors appel à contributions

A ce jour, 73 alternatives ont été trouvées dont :

21 pour les polycarbonates, ex : polyphénylsulfone, polyamide 12, Mélamine 108-78-1...

18 pour les résines époxy, ex : Polykoat®, Biolignine, PET...

34 pour les papiers thermiques, ex : Bisphénol S, 4-hydroxybenzoate d'éthyle...

Une présentation détaillée de ces substances et alternatives au BPA recensées par l'agence sera développée dans le rapport d'expertise collective sur l'évaluation des risques sanitaires du BPA dont la publication est prévue fin 2012.

Retrouvez la note complète sur le site de l'Anses, à l'adresse : <http://www.eco-conception.fr/ressources/fonds-documentaire/etudes-et-recherche/1-eco-innovation/les-substances-alternatives-au-bisphenol-a.html>

Exemple de produit éco-conçu : Support universel pour ordinateur portable de AMELIGHT

Amelight est axée sur l'éco-conception et l'ergonomie, l'entreprise développe une gamme d'accessoires pour l'informatique portable.

Ces objectifs sont liés à la valeur fondamentale du gérant : le respect des Hommes et de la nature.



AMELIGHT, Support universel pour ordinateur portable (Franck Viallet)

une approche sociale : <http://www.eco-conception.fr/ressources/fonds-documentaire/la-tv-de-leco-conception/2-colloque-national-deco-conception-2012.html>

Les supports brevetés fin 2009, ergonomiques et transportables, permettent de réduire les TMS et de réinventer l'usage de l'ordinateur portable: le "Bien-être portable".

Visionnez la présentation de ce produit pour découvrir un produit 100% recyclable, 100% français conçu avec

Vidéo : Les experts de l'éco-conception

Eco-concevoir un produit, c'est intégrer l'environnement dans le processus de développement du produit, et ce le plus en amont possible pour profiter au maximum du potentiel d'amélioration sur les impacts environnementaux de ce dernier. D'ailleurs, plus le processus d'éco-conception est accompli avec une vision holistique, plus il est un atout pour l'entreprise. A l'occasion du colloque national éco-conception des experts dans le domaine nous on présenté leurs outils.

Retrouvez sur notre site, les interventions complètes de nos experts :



Le référentiel normatif de l'éco-conception par PriceWaterHouse Coopers



L'affichage environnemental par EVEA



De l'ACV à l'éco-conception, par Quantis



L'éco-innovation en pratique, par Weenov

Voir toutes les interventions du colloque :

<http://www.eco-conception.fr/ressources/fonds-documentaire/la-tv-de-leco-conception/2-colloque-national-deco-conception-2012.html>

Contact : diarra.kane@eco-conception.fr

Le Concours design Zéro déchets récompense des projets d'étudiants en éco-conception

Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, organisait – ce jeudi 21 juin – la remise des prix du concours « Design Zéro Déchets » au Musée des arts et métiers à Paris. Les membres du jury Syctom ont récompensé cinq projets proposés par de jeunes eco-designers issus de l'ENSCI, de l'Université de Cergy-Pontoise, de l'École Boule et de Strate Collège.

L'éco-conception à l'honneur

Les étudiants étaient invités à explorer plusieurs pistes : analyser le cycle de vie d'un produit pour identifier les potentiels de réduction des déchets, interroger sa fonctionnalité et son utilité et enfin repenser sa durabilité ainsi que sa « réparabilité ». « Imaginer des produits éco-conçus, c'est favoriser le recyclage et donc leur donner une seconde vie » explique François Dagnaud, président du Syctom. Quatorze projets ont été sélectionnés parmi les 25 propositions reçues. Pour être retenus, au-delà de la dimension emballage, les projets devaient intégrer une dimension service et un scénario d'usage. Les établissements d'enseignement supérieur dont les étudiants ont été primés recevront 5 000 € pour le premier prix, 2 000 € pour le deuxième et 1 000 € le troisième.

Impliquer les designers de demain

Pour le Syctom, cette opération vise à travailler sur problématique du zéro déchet en identifiant les leviers permettant de faire bouger les choses. Les cinq projets lauréats :



• **Premier prix du jury : « Sac + »** (ENSCI les ateliers)

Ce projet met le consommateur au niveau des magasins. Celui-ci doit ramener ses propres sacs de commissions, chacun étant adapté à un type de produit, dans l'idée du vrac.

• **Deuxième prix du jury : « Plus d'Échanges, Moins de Déchets »** (université de Cergy-Pontoise). Ce projet de service permet de lutter contre l'obsolescence programmée. Il intègre une dimension produit et de mutualisation des objets en mettant en réseau des acteurs, afin de casser la propriété individuelle.

• **Troisième prix du jury : « le bureau 1/128e »** (École Boule) Il met l'accent sur la dimension brute de production. En réutilisant toutes les composantes d'un tronc d'arbre, un seul tronc permet de produire 28 bureaux.

• **Prix du Syctom : « Ticketoc »** (Strate Collège Design) Le ticket de caisse intelligent. Dans le contexte de péremption des produits, l'idée ici est d'avoir une encre qui suit l'obsolescence d'un produit, en affichant l'indice des produits périssables directement sur le ticket.

• **Prix spécial du Syctom : « le vrac »** (Strate Collège Design) Trois étudiants de Strate Collège ont imaginé un projet travaillant directement sur l'aspect du magasin. L'idée est de remodeler l'aspect des magasins, pour faire adopter un dispositif de rayonnage « en vrac ». L'utilisateur choisit sa juste dose et emballage lui-même le produit.

Sources : Cleantech Republic

